

Ils devaient donc prévoir, qu'en demandant le libre exercice de leur sainte Religion à leurs nouveaux maîtres, ils s'exposaient à un refus formel ; et qu'ils compromettaient gravement leurs intérêts civils et matériels en cherchant à conserver leurs droits religieux. Par conséquent, s'ils eussent été libéraux, comme on voudrait que vous le fussiez, ils n'auraient pas dû risquer de perdre leurs biens et tous leurs droits civils, *pour le plaisir de faire triompher* la cause de la Religion. Ils ont au moins tout risqué ; Et Dieu les a bénis, comme il bénit toujours les peuples qui mettent en lui toute leur confiance. Car il en est résulté qu'ils ont été maintenus dans la possession de leurs biens, et dans le libre exercice de la religion. Ainsi, ils n'ont pas eu à regretter d'avoir fait cause commune avec la religion ; et leur zèle, si noblement exercé pour la protéger, est loin d'être le *comble de la folie*.

C'est là le précieux héritage que nous ont légué nos pères ; et si nous le recueillons avec soin, il nous sauvera tous, dans ces terribles commotions, qui se font sentir si souvent, dans toutes les parties du monde. Grâce à Dieu, nous l'avons conservé jusqu'ici. Car il fait encore partie de notre Constitution : il entre dans toutes nos lois : il siège dans toutes nos cours de justice : il tient à toutes nos habitudes : il s'infiltre dans toutes nos institutions ; il se glisse enfin dans tous les rangs de notre société. Qui donc serait assez ennemi de tout bien pour vouloir travailler à déchirer nos entrailles, pour en arracher le patriotisme religieux qui fait notre gloire nationale, aussi bien que le bonheur de nos familles ?

Aussi, vous voyez comme il se déploie avec magnificence dans nos joyeuses fêtes patriotiques ; comme il traverse pompeusement nos rues, aux jours anniversaires de nos solennités ; comme, dans nos villes et nos campagnes, il va, chaque année, sous la bannière de St. Jean-Baptiste, se retremper au pied des saints Autels ; comme il excite en tous lieux l'enthousiasme des Prédicateurs et des Orateurs, qui s'abandonnent à ses ardentes inspirations, pour répéter à l'envi, et dans les chaires évangéliques, et dans la tribune patriotique, que nous avons toujours été, que nous sommes encore, et que nous serons toujours *Canadiens-Catholiques*, que nous ne pouvons pas être autre chose, que nous sommes faits pour vivre d'accord comme de bons frères, que notre plus grand malheur serait de rompre cette heureuse société ; que le laïque doit participer, par son dévouement pour la religion, à ce *Sacerdoce royal*, dont parle St. Pierre, pendant que le Prêtre travaille à mériter la *couronne civique*, par ses sacrifices pour le bien de la patrie. *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (Psaume 132, 1).

Ceux-là, N. T. C. F., ne connaîtraient donc pas nos vrais intérêts qui, en toute occasion, crieraient contre l'influence religieuse et l'intervention cléricale ; contre les membres du Clergé, qu'ils accuseraient de laisser l'Autel pour le husting, la chaire pour la tribune ; qu'ils chercheraient à faire passer pour des hommes qui oublient les intérêts du peuple, ou qui inventent de nouveaux péchés. Le cœur ne saigne-t-il pas de douleur, quand on lit et entend des inculpations si injurieuses et si fausses, contre un clergé qui, grâce à Dieu, a toujours été le tendre et sincère ami du peuple ! Mais revenons à nos religieux parents.